

Colère chez les syndicats de l'éducation

VERS LE BOYCOTT DES EXAMENS DE FIN D'ANNÉE ?

Page 4

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6996 JEUDI 20 MAI 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

PRÉSERVATION DE LA SÉCURITÉ DU PAYS

Plusieurs opérations menées par l'ANP

Page 24

UNITÉ ET INTÉGRITÉ DE LA NATION

CHANEGRIHA MET EN GARDE LES «AVENTURIERS»

C'est un message de fermeté et de mise en garde que le général de Corps d'Armée, Said Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a adressé hier à ceux qu'il qualifie «d'aventuriers tentés de jouer avec l'unité et l'intégrité de la nation». Lors de sa visite de travail et d'inspection à Oran dans la deuxième Région militaire, Chenegriha a également appelé les Algériens à faire preuve d'extrême vigilance et d'un sens patriotique élevé, et à veiller à la préservation de l'unité territoriale et populaire nationale, à l'aune des conséquences qu'imposent les évènements actuels sur les plans régional et international.

Page 3



CHARFI PERSISTE ET SIGNE :

«Les meetings annulés en cas de non-respect du protocole sanitaire»

Page 2

SIDÉRURGIE

Gara Djebilet, une bouffée d'oxygène pour les opérateurs

Page 4

RECOURS AU FMI

Une option écartée selon Djerad

Page 3

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

AMMAR BELHIMER :
«les préparatifs sont sur la bonne voie»

LE MINISTRE de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a indiqué hier, que l'organisation des prochaines élections législatives s'inscrit dans le cadre des réformes qui ont franchi des «étapes importantes», soulignant que les préparatifs pour la tenue de cette échéance sont sur «la bonne voie».

Dans un entretien accordé au site «ElMaqam Info», M. Belhimer a précisé que l'organisation des législatives du 12 juin prochain s'inscrit dans le cadre du «processus de réformes qui a franchi jusqu'ici des étapes importantes», affirmant que les préparatifs pour la tenue de cette échéance sont dans la bonne voie conformément au calendrier fixé à cet effet et à la nouvelle loi sur les élections, basée sur le vote proportionnel, le principe de parité et l'encouragement des jeunes à la participation», sous la supervision de l'Autorité Nationale Indépendante des Elections (ANIE), qui «a démontré sa capacité à assurer l'intégrité et la transparence de ce scrutin».

Il a souligné que la «grande affluence des jeunes» à la participation, «a surpris tout le monde et brouillé les cartes des ennemis de l'Algérie, et la réponse à tous leurs plans se fera à travers la construction d'institutions fortes par les enfants d'un seul peuple», ajoutant que le peuple algérien «prend ses décisions par lui même et critique les responsables directement sous couvert de la loi qui lui garantit la protection quand il s'agit d'évaluer le bon fonctionnement des institutions».

Après avoir rappelé que, durant les années précédentes, l'Algérie avait été soumise à une «mauvaise gestion systématique qui a touché tous les domaines et secteurs, entrainant un effondrement quasi total de l'économie et une fracture de confiance entre les citoyens et les responsables».

Face à cette situation «catastrophique», le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a lancé dès son élection «une feuille de route sérieuse et objective fondée sur la restauration de l'autorité de l'Etat et de sa crédibilité, notamment aux niveaux régional et international «, en sus de» créer des institutions élues démocratiquement, de lutter contre la corruption, et d'aller vers la «diversification et le développement des ressources de l'économie nationale en valorisant les compétences et en consacrant l'équité», a souligné M. Belhimer.

En dépit de la «conjoncture difficile accentuée par la pandémie du Coronavirus», le Président de la République - a-t-il ajouté - «a pris une série de mesures audacieuses, notamment celles liées à la poursuite par l'Etat de son rôle social de soutien aux citoyens, à l'instar de l'augmentation du salaire national minimum garanti (SNMG) et de l'allocation allouée aux personnes aux besoins spécifiques».

Le ministre a également expliqué que «la cohésion observée actuellement entre les autorités et les autres institutions dont les partis politiques, les associations, les organisations, les organisations syndicales et les institutions médiatiques», est le fruit de «l'adhésion de tous à la feuille de route du Hirak populaire authentique et béni», soulignant que cette «entente dérange les parties pour qui la défense de l'intêret national est synonyme de courtisanerie et de flagornerie envers le pouvoir et les citoyens».

M. D.

CHARFI PERSISTE ET SIGNE :

«Les meetings seront annulés en cas de non-respect du protocole sanitaire»

A la veille du lancement de la campagne électorale, prévu ce jeudi 20 mai, l'Autorité nationale indépendante des élections souligne l'impératif du respect du protocole sanitaire mis en place par ses services, en coordination avec les autorités sanitaires, pour enrayer la propagation de la Covid-19. Selon la déclaration du président de l'ANIE, Mohamed Charfi, hier, le protocole instauré est «très strict» et toute transgression des mesures préventives impliquera, de facto, «l'annulation des meetings populaires» devant être organisés par les candidats aux législatives anticipées du 12 juin.

Lors d'une visite effectuée dans les wilayas de Blida et de Médéa en vue d'examiner les derniers préparatifs de la campagne électorale, M. Charfi a mis l'accent sur le respect de la distanciation physique ainsi que sur l'espace des salles devant abriter les rencontres des candidats.

Il a aussi mis en exergue le rôle du Covid-Manager, qui est un médecin spécialiste devant veiller au respect du protocole sanitaire dans chaque wilaya. Ce poste a été créé récemment dans le cadre d'une nouvelle cellule centrale chargée du protocole sanitaire au vu de l'importance du nombre de candidats caractérisant ce scrutin, a-t-il poursuivi.

«Ce protocole sanitaire se décline en deux volets. D'abord, les mesures purement médicale, à savoir le port du masque, la prise de température et l'utilisation du gel hydroalcoolique. Ensuite, il y a la mise en place des Covid-managers, lesquels veilleront, au niveau des 58 wilayas, au respect de toutes ces mesures», a indiqué le président de l'ANIE.

Evoquant les détails techniques relatifs au scrutin, Mohamed Charfi a indiqué que la loi électorale précise que le président de l'Instance des élections peut mobiliser tous les moyens techniques et technologiques ainsi que toutes les ressources humaines nécessaires des commissions communales, et ce au vu de la spécificité du processus électoral. De même, l'ANIE est dotée d'un data centre à même de permettre à ses services, a-t-il indiqué, d'agir à temps et de mieux gérer le processus électoral.

«Le data centre de l'Autorité des élections a facilité la gestion des dossiers de candidature et tous les contentieux, en facilitant la transmission des dossiers des circonscriptions électorales au Conseil d'Etat dans un laps de temps de deux heures», a-t-il souligné.

Par ailleurs, M. Charfi a fait savoir que l'Autorité prévoit, pendant le mois de campagne électorale, des simulations montrant



aux électeurs le déroulement de l'opération de vote, tout en expliquant la signification des différents choix éventuels des bulletins.

A propos de la charte d'éthique des élections, signée mardi passé par les représentants des partis politiques et ceux des listes indépendantes, M. Charfi a estimé qu'il s'agit d'«une première dans la pratique démocratique en Algérie», ajoutant qu'elle permettra de «mener ces échéances électorales dans un climat de concurrence politique loyale et selon les normes des pays développés».

«Avec la signature de cette charte d'éthique, nous espérons que la campagne électorale n'enregistre pas de dérapage verbal et se déroule dans le respect des lois de la République et des règles établies en termes de protection de la santé des citoyens», a-t-il souhaité.

Concernant les bureaux et les centres de vote, le premier responsable de l'Autorité des élections a affirmé qu'il n'y a pas «de grand changement» quant à leur nombre suite au nouveau découpage administratif, recensant à l'échelle nationale 66 000 bureaux et 12 000 centres de vote.

L'ANIE a connu cette semaine, rappelons-le, une activité intense avec l'opération de tirage au sort pour le choix du numéro d'identification locale pour les listes indépendantes et nationale pour les listes partisanes, ainsi que le tirage au sort de la plage horaire réservée aux différentes listes, partisanes et libres, dans les médias audiovisuels publics afin de présenter leur programme électoral. Il y a eu également des réunions avec les représentants des listes indépendantes afin de clarifier les dispositions du décret exécutif n°21-190 régissant le financement de la campagne électorale et l'aide de l'Etat au profit des jeunes candidats de moins de 40 ans.

Aziza Mehdid

300 000 DA pour chaque candidat indépendant

DANS une déclaration à la presse, Mohamed Charfi, président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), a annoncé hier à partir de Médéa que les candidats indépendants bénéficieront d'une allocation d'un montant de 300 000 DA afin de leur permettre de couvrir les frais de campagne et de publicité.

La promulgation du texte relatif à la mesure ainsi que les dispositions de sa mise en application vont être aura lieu incessamment, selon le même responsable, afin de permettre aux candidats de pouvoir couvrir les dépenses de confection de leurs affiches, d'éditer leurs programmes et de faire face aux frais de campagne...»

Considérée comme une nouveauté, car ayant lieu pour la 1è fois depuis l'indépendance, la signature par les partis et les candidats indépendants de la charte de déontologie à l'issue d'une réunion qui a eu lieu au siège de l'ANIE. Ainsi, dira le même responsable, c'est toute la classe politique dans sa diversité qui a adhéré à ladite charte de déontologie, laissant présager un déroulement serein de la campagne électorale, dans le respect des lois et des valeurs de la République.

Quant à la question relative à la difficulté du choix de la liste pour l'électeur, eu égard au nombre élevé de listes, le président de l'ANIE répondra que des numéros ont été affectés aux listes pour faciliter leur identification par les électeurs, et qu'il appartient aux candidats de se faire connaître auprès de leurs électeurs.

Concernant le protocole sanitaire mis en place pour l'occasion, il révélera que celui-ci compte les mesures sanitaire arrêtées par la commission scientifique sous la supervision d'une cellule de contrôle mis en place à cet effet appelé Covid-manager.

«Cette sortie à la veille du lancement demain de la campagne électorale est de nous permettre de nous rendre compte de l'état de préparation des délégations locales de l'Anie, de prise en charge des conditions de déroulement de la campagne et des sollicitations des candidats».

Au cours de son déplacement dans la wilaya de Médéa, M. Mohamed Charfi a visité la grande salle omnisports du complexe olympique Imam Lyès où se dérouleront les meetings des candidats et des conditions d'accueil du public en matière de respect du protocole sanitaire, notamment le contrôle de température, de distanciation physique et de stérilisation.

Nabil Bey

SAID CHENEGRIHA DEPUIS ORAN

MESSAGE DE FERMETÉ ET DE MISE EN GARDE

C'est un message de fermeté et de mise en garde que le général de Corps d'Armée, Said Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a adressé hier à ceux qu'il qualifie» d'aventuriers tentés de jouer avec l'unité et l'intégrité de la nation».



Lors de sa visite de travail et d'inspection à Oran dans la deuxième Région militaire, Chenegriha a également appelé les Algériens à faire preuve d'extrême vigilance et d'un sens patriotique élevé, et à veiller à la préservation de l'unité territoriale et populaire nationale, à l'aune des conséquences qu'imposent les évènements actuels sur les plans régional et international.

«Notre pays traverse aujourd'hui une phase cruciale de son histoire contemporaine, induite par les évènements enregistrées aux plans régional et international, ce qui exige de la part des enfants libres de l'Algérie, dévoués et fidèles à l'Etat national fédérateur, instauré par la glorieuse révolution de libération et dont les repères ont été tracés par la proclamation du 1er Novembre, une veille sans faille, un sens du patriotisme plus élevé et de veiller à la préservation de l'unité nationale, territoriale et populaire, à laquelle nous devons tous nous attacher, en l'estimant, en notre âme et conscience, à sa juste valeur, et en la défendant farouchement», a précisé le général de Corps d'Armée.

Il a indiqué avoir saisi cette occasion pour «mettre en garde les aventuriers, quel que soit leur obédience ou leur courant idéologique, contre toute tentative de porter atteinte à l'unité nationale».

Sur ce point crucial, Chanegriha n'a pas manqué d'être plus clair et ferme en soulignant à ces aventuriers: «Nous leur rappelons qu'au sein de l'ANP, nous ferons face, avec fermeté et vigueur, à quiconque songe à mettre en péril les constantes de la Nation et nous œuvrerons, sans relâche, à mettre à nu leurs abjects desseins devant l'opinion publique nationale et internationale».

Pour le chef d'état major de l'ANP, «nous sommes fermement convaincus que l'unité nationale est le phare qui éclaire notre voie et qui renforce notre volonté dans les crises et l'adversité, et qui est aussi le garant de l'édification d'une Algérie nouvelle, forte, unie, développée, fidèle aux valeurs et nobles idéaux de nos vaillants aïeux, et apte à affirmer sa présence dans un monde, plein de défis et impitoyable à l'égard des plus faibles», a ajouté M. Chanegriha, dont la visite s'inscrit dans le cadre des visites d'inspection périodique aux différentes régions militaires. Le général de Corps d'Armée, qui a tenu une réunion d'orientation avec les cadres et personnels de la Région, a invité les participants à se remémorer les évènements tragiques du 8 mai 1945, «qui étaient une étape cruciale qui a impacté le cours des évènements».

Il est évident que cette journée mémorable a été «une étape cruciale de par l'impact qu'elle a eu sur le cours des évènements» a-t-il souligné, rappelant que «la première étincelle de la glorieuse révolution de libération a été un des résultats de ce terrible génocide colonial, qui a dévoilé la haine viscérale que la France colonialiste vouait au peuple algérien et qui a fait plus de 45.000 martyrs».

A l'issue de la rencontre, le Général de Corps d'Armée a écouté les interventions des cadres et personnels de la Région «qui ont affiché leur engagement immuable à relever tous les défis pour la défense de la sécurité et de la stabilité du pays, ainsi que pour la sauvegarde de la souveraineté nationale», selon un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Mohamed Kouini

Droit de réponse

DANS l'édition de votre journal du 17/05/21 l'article signé par le journaliste Redouane Hannachi , Affirme que l'affaire de ma cliente Madame Khalida Toumi serait programmée lors de la prochaine session criminelle, que celle-ci est poursuivie dans des affaires liées à la malversation et à la corruption et elle a dilapidé des sommes faramineuses en dinars et en euros dans le cadre des manifestations Alger capitale de la culture arabe et Tlemcen capitale de la culture islamique avec la fameuse - Khaima géante - dont la trace n'a jamais été trouvée au lendemain de la clôture de l'événement.

Monsieur le rédacteur en chef., pour éclaircir les lecteurs de votre journal, je vous présente ces précisions :

- Madame Khalida Toumi est poursuivie pour des délits, pas pour des crimes.
- Son affaire est toujours en phase d'instruction au niveau de la cinquième chambre du pôle financier et économique.
- Madame Khalida Toumi n'a rien à voir avec l'affaire de la Khaima géante et dans le dossier de son affaire aucune accusation relative à cette khaima.
- Le dossier de Madame Toumi est vide de toute accusation touchant aux détournements, à la corruption, à l'enrichissement illicite, à l'octroi d'avantages au profit de parents ou des proches.
- Madame Toumi ex-ministre de la Culture a été cible d'une campagne de rumeurs véhiculées par certaines presses et les réseaux sociaux, même une Autorité y a contribué.

Le procureur de la République près le tribunal de Tlemcen est allé jusqu'à déclarer que Khalida Toumi n'a pu être auditionnée par le juge d'instruction près le tribunal en raison de sa présence à Paris. Alors qu'elle n'a pas quitté le pays pendant des années et qu'elle ne dispose même pas d'un passeport en cours de validité et elle n'a jamais été convoquée par la justice.

Le déclenchement de la campagne de rumeurs effectivement a commencé par l'affaire de la fameuse Khaima, et j'espère que votre journaliste n'est pas tombé dans le piège de sources malintentionnés.

- Madame Toumi est poursuivie sur la base de lettres anonymes et pour des actes de gestions enregistrés au niveau des institutions chargées de l'exécution de certaines activités. Ces institutions étaient certes en relation avec le ministère de la Culture, mais étaient néanmoins indépendantes et avaient leurs structure de contrôle. - Le président de la République a donné des instructions pour arrêter toute poursuite sur la base de lettres anonymes et les actes de gestion et j'espère que ma cliente bénéficiera de ces instructions.

Mes respects et mes salutations
Maître Boudjema Ghechir Y.

RECOURS AU FMI

Une option écartée selon Djerad

DANS le souci de sauvegarder la souveraineté du pays, l'Algérie ne va pas recourir à l'endettement extérieur et encore moins au Fonds monétaire international (FMI), et ce en dépit de la crise économique que traverse le pays, laquelle est accentuée par la crise sanitaire avec ses répercussions économiques et sociales.

Le Premier ministre Abdelaziz Djerad a en effet écarté le recours de l'Algérie au FMI alors que nombres de spécialistes estiment que le recours à l'endettement extérieur est une option inévitable pour répondre aux besoins financiers du pays.

Le Premier ministre, qui a présidé hier la cérémonie de célébration du 65e anniversaire de la Journée nationale de l'étudiant, à l'Université Alger 3, a évoqué la question de l'endettement, la période post-Covid-19, les conflits qui s'en sont suivis et les répercussions de la pandémie qui, selon lui, «nous a imposé, et à l'ensemble du gouvernement, de préserver les équilibres qui nous ont évité de recourir au FMI». Selon M. Djerad, «il fallait faire face à toutes les pressions, y compris politiques, qui voulaient que l'Algérie se soumette à cette institution», affirmant avoir refusé de recourir à l'endettement extérieur pour protéger la souveraineté de l'Algérie.

«Le défi de la phase actuelle est la protection de la souveraineté de notre décision», a-t-il précisé, rappelant à ce propos que des pays qui ont recouru à cette démarche «ont perdu leur souveraineté, se sont effondrés, ce que l'Algérie ne saurait accepter».

Le président de la République avait, rappelons-le, tranché sur la question l'année passée, affirmant que l'Algérie ne recourra ni à l'endettement extérieur ni à la planche à billets pour ses besoins financiers face à la chute des prix du pétrole mais plutôt à l'emprunt auprès des citoyens. «Nous n'irons ni au Fonds monétaire international (FMI) ni à la Banque mondiale (BM) car l'endettement porte atteinte à la souveraineté nationale, une expérience que nous avons vécue au début des années 1990», avait-il alors déclaré.

Par ailleurs, le Premier ministre a appelé la nouvelle génération d'étudiants «à se mettre au diapason du développement, à travers la maîtrise des langues étrangères», signalant que «la plupart des rapports sont désormais rédigés en anglais, d'où l'impératif d'apprendre la langue». Il a, en outre, insisté sur le rôle des étudiants dans la protection de la souveraineté nationale. «Nous devons protéger la souveraineté nationale. L'étudiant doit comprendre que nous devons préserver et protéger notre souveraineté afin que nos décisions demeurent entre nos mains et que nous puissions éviter ce qui s'est produit dans certains pays qui se sont effondrés et à qui l'on impose, aujourd'hui, le régime politique «, a-t-il souligné.

Cela n'empêche pas les étudiants, selon les explications du Premier ministre, de se former et de participer à la dynamique politique du pays. «Les étudiants ont le droit aujourd'hui de défendre leurs idées, de se former et de participer à la dynamique politique du pays s'ils comprennent les défis et les enjeux qui les entourent. Ils sont la locomotive et ils ne doivent pas être dirigés», a précisé Djerad.

Lilia Ait Akli

25e JOURNÉE D'ÉTUDES SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Trouver des alternatives aux sources conventionnelles

LES PARTICIPANTS à la 25e journée d'études sur l'énergie, la transition énergétique et le développement durable, ont souligné à l'unanimité, le danger du tarissement de l'énergie, d'où la nécessité de nouvelles sources d'énergie et de réduire l'utilisation des énergies conventionnelles dans la production de l'énergie électrique. La transition énergétique devrait reposer sur une stratégie multisectorielle visant l'utilisation des différentes ressources renouvelables exploitables en Algérie à l'image de l'énergie thermique, ont précisé les experts.
Réussir la transition énergétique en Algérie nécessite la mise en place d'une stratégie multisectorielle reposant principalement sur une transition vers un mode plus durable de production et de consommation basé sur l'économie de l'énergie et des énergies renouvelables, en vue de limiter l'utilisation du carburant fossile notamment le gaz, poursuivent les conférenciers.
Dans ce sens, le directeur général de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), Kamel Dali a affirmé que l'Algérie avait enregistré les dix dernières années une hausse annuelle de 5 à 6% en terme de consommation intérieure d'énergie en raison de la réalisation de nouvelles bâtisses et l'amélioration du niveau de vie des familles ce qui induit l'apparition de nouveaux besoins outre l'absence de rationalisation de consommation à travers les différents secteurs d'activité.
Pour réduire la consommation nationale d'énergie à 10% à court terme, il faut mettre en œuvre le programme national de maîtrise de l'énergie reposant sur les efforts de l'ensemble des secteurs. M. Dali a souligné également la nécessité de généraliser l'éclairage économique et la promotion des chauffe-bains solaire, le système d'isolation, l'amélioration de l'efficacité énergétique des équipements électroménagers. Il a appelé aussi à l'utilisation des carburant moins polluants dans le secteur des transports, en sus de l'amélioration de l'efficacité énergétique dans le secteur industriel en vue de le rapprocher des normes internationales et améliorer ses capacités concurrentielles. De son côté, l'enseignant à l'Ecole nationale polytechnique (ENP), Rabah Karbachi a estimé que la réalisation des objectifs du développement durable (ODD) à l'horizon 2030 dépend fortement de la réussite de la transition énergétique dans ses différentes composantes, à travers la révision des forces et des faiblesses de la stratégie sectorielle. Pour M. Karbachi, l'enjeu consiste à identifier correctement les priorités à l'effet d'accélérer les progrès et de traduire ce concept général du développement durable en une réalité. Les experts intervenant lors de cette journée d'étude ont noté que le secteur du logement en Algérie est l'un des secteurs les plus consommateurs d'énergie en raison de l'augmentation continue de la population, ainsi que de la généralisation du commerce des équipements énergivores, soulignant que la gestion de l'énergie est devenue un enjeu majeur pour le développement durable.

H. B.

COLÈRE CHEZ LES SYNDICATS DE L'ÉDUCATION

Vers le boycott des examens de fin d'année ?

Les examens scolaires de fin d'année pourraient être sérieusement perturbés, à en croire les menaces avancées par les syndicats autonomes du secteur de l'éducation. Ils menacent de les boycotter si la tutelle continue de faire la sourde oreille aux revendications des enseignants.

Pour le moment, il n'y a pas encore de démarches formellement adoptées mais la Coordination des syndicats autonomes a annoncé le boycott de l'administration scolaire et des travaux de fin d'année. Une action qui sera appuyée le 26 mai par une journée de protestation nationale. Au terme de cette journée sera également tranchée définitivement l'option d'un éventuel boycott des examens de fin d'année, souligne la formation syndicale.
Dans un communiqué rendu public, la Coordination, qui avait appelé au début du mois en cours à une grève de trois jours, vient d'annoncer le boycott des travaux de fin d'année pour dénoncer ce qu'elle qualifie de «situation critique que vivent les travailleurs et les fonctionnaires de l'éducation».
Cette organisation syndicale, qui compte pas moins de 13 syndicats autonomes, s'est adressée directement au Premier ministre pour lui demander de faire preuve de «sérieux» dans la prise en charge des revendications des enseignants.
Ces décisions ont été prises au moment où des réunions bilatérales se tiennent entre le ministre Mohamed Ouadjaout



et les partenaires sociaux. Des réunions qui n'ont pas convaincu la plupart des syndicats du secteur, lesquels soulignent l'incapacité du ministre de tutelle à concrétiser sur le terrain les revendications socioprofessionnelles soulevées par les travailleurs du secteur.

LE SNTE MENACE DE REPRENDRE LA PROTESTA DÈS LA RENTRÉE SCOLAIRE

Le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE) menace de reprendre ses mouvements de protestation dès la prochaine rentrée scolaire si le ministère de l'Education nationale ne tient pas ses engagements quant à la prise en charge réelle des revendications socioprofessionnelles des enseignants.
Dans un communiqué rendu public hier, le SNTE a tenu à informer le Premier ministre de la gravité de la situation des travailleurs du secteur et de la nécessité de résoudre leurs problèmes dans les plus brefs délais.
«A l'issue de la réunion qui nous a regroupés lundi avec le ministre de l'Education nationale, le syndicat menace, s'il n'est pas répondu aux revendications soulevées, que son Conseil national aura des décisions fortes à prendre par des mouvements de contestation afin de réaliser les mêmes revendications, et ce dès le début de la prochaine rentrée sociale et scolaire», a indiqué le SNTE.
Il convient de rappeler que sur le plan socioprofessionnel, le SNTE réclame l'amélioration des conditions socioprofessionnelles de l'enseignant et la revalorisation de son statut.
Le SNTE exige notamment dans sa plate-forme de revendications la retraite proportionnelle, l'assimilation dans la classification du rang de l'emploi au reste des catégories d'enseignants du secteur, les cycles moyen et secondaire, le réexamen des heures de travail des enseignants du primaire par rapport au temps de travail des paliers moyen et secondaire, l'application immédiate du décret présidentiel 266/14 avec effet rétroactif depuis 2014 et la réinstauration du système de spécialisation dans l'enseignement primaire.

Lynda Louifi

SIDÉRURGIE

Gara Djebilet, une bouffée d'oxygène pour les opérateurs

EN INSISTANT, lors du dernier Conseil des ministres, sur l'urgence de la mise en exploitation du gisement de minerai de fer de Gara Djebilet, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait bien compris les difficultés rencontrées par les opérateurs nationaux du secteur de la sidérurgie.
D'une part, ces opérateurs continuaient d'importer cette matière première existante à profusion dans le pays et, d'autre part, le manque flagrant de revenus en devises, que l'Algérie pourrait pourtant obtenir à travers l'exportation du minerai de fer. Durant le règne de Houari Boumediene, l'Algérie était un pays exportateur de minerai de fer vers plusieurs pays d'Europe et d'Amérique.
Le port d'Annaba était quotidiennement envahi de bateaux d'exportation remplis de minerai de fer provenant de l'Ouenza et de Boukhadra. Aujourd'hui, ces deux mines sont en état de rénovation et de restructuration de leur gisement minier car ne pouvant plus approvisionner en quantité suffisante le complexe sidérurgique d'El-Hadjar, encore moins exporter.
Pour rappel l'ex-ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali, avait autorisé Sider El-Hadjar à importer le minerai de fer à partir de pays européens en attendant l'aplanissement des difficultés. L'exploitation du méga-gisement de fer de Gara Djebilet, une véritable bouffée d'oxygène pour plusieurs opérateurs de la sidérurgie algérienne, à l'instar d'AQS (Algeria Qatari Steel) basé à Jijel ou de Tosyali Algérie basé à Oran, va tripler, sinon plus, la fabrication de l'acier à des prix défiant toute concurrence.
Pour rappel, le gisement de Gara Djebilet renferme un minerai de fer avec une teneur appréciable en fer estimée à 63%. Le volume de ce gisement s'élève à plus de 2,5 milliards de tonnes de fer. Gara Djebilet, une immense mine à ciel ouvert, est située à Tindouf. Les experts tablent déjà sur une production de 10 à 12 millions de tonnes d'acier en 2025.

QUID DE LA PRODUCTION D'ACIER À SIDER EL-HADJAR ?

Plusieurs pays sont concernés par le programme d'exportation du complexe sidérurgique d'El-Hadjar, à savoir l'Italie, l'Espagne, l'Egypte, la Tunisie, le Liban, la Turquie et la Syrie.
Tout récemment, 22 000 tonnes de laitier granulé ont été exportés à partir du port d'Annaba vers l'Espagne et 1 750 tonnes de produits plats vers le Liban. 24 000 tonnes, dont 7 500 tonnes de bobines, 12 000 tonnes de billettes et 4 200 tonnes de produits plats seront exportés vers ces pays avant la fin du mois de mai en cours.
En mars et février derniers, 15 000 tonnes de bobines ont été exportées vers l'Italie, 4 759 tonnes de fonte et de tuile de fer vers la Turquie et 9 930 tonnes de billettes vers la Syrie.
La Syrie avait connu durant le mois de janvier dernier une autre opération d'exportation, dont 17 000 tonnes de produits ferreux dont 11 000 de billettes, et l'Italie avait enregistré une réception de 3 300 tonnes de laitier granulé.
Avec ces exportations, Sider El-Hadjar n'a cessé d'honorer ses engagements envers sa clientèle, où pas moins de 46 000 tonnes de différents produits finis ont été exportés, représentant son programme d'exportation pour l'année 2020.
Durant cette même année, Sider El-Hadjar a exporté, pour un montant de 20 millions de dollars, 220 000 tonnes de produits ferreux vers la Syrie. Le complexe sidérurgique d'El-Hadjar avait en effet connu des difficultés d'activité depuis l'avènement du coronavirus, n'enregistrant en 2019 que 17% de son chiffre d'affaires, soit une recette de 51 000 dollars.

Nabil Chaoui

TIZI-OUZOU

Ouverture du premier Salon du livre d'histoire pour la mémoire

C'est dans l'espace de la maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou que le wali, Mahmoud Djemaâ, a donné, hier, soit à l'occasion de la journée nationale de l'Etudiant, le coup d'envoi du premier salon du livre d'histoire pour la mémoire, manifestation qui se poursuivra jusqu'au 23 de ce mois.



A cette occasion et devant un public nombreux et attentionné, Mahmoud Djemaâ, dans un discours édulcoré d'une merveilleuse rhétorique, a mis l'accent sur l'importance du livre en général et particulièrement celui portant sur l'histoire de l'Algérie.

De son côté aussi, la directrice de la culture et des arts de la wilaya, madame Nabila Goumeziane, fera un discours des plus éloquents.

Elle dira de prime abord que cette manifestation qui nous concerne tous et «qui fait de nous ce que nous sommes aujourd'hui avec notre identité connue pour ses racines riches en patrimoine historique et culturel». et de poursuivre sur le même élan : «Un événement dont le lancement coïncide avec le 19 mai, cette journée si symbolique durant laquelle les étudiants algériens ont démontré tout leur attachement à la patrie et leur engagement pour le recouvrement de la souveraineté nationale.

Le soulèvement du 8 mai 1945 et la grève des étudiants et lycéens, le 19 mai 1956, sont deux dates qu'il faut célébrer pour entretenir la flamme de la mémoire, un des objectifs majeurs de ce salon conçu comme un lieu de rencontres et d' échanges de tous les combattants et auteurs et qui consacrent leurs vie à la mémoire collective.».

L'oratrice informera également l'assistance des nombreux panels de débats qui seront animées par des auteurs, des anciens moudjahidine ou des lycéens de l'époque autour «des mémoires d'un combattant», « de deux dates pour la mémoire collective : le 08 mai 1945 et le 19 mai 1956», «de L'insurrection de 1871, l'écriture de l'histoire en langue amazighe» et «la transmission de l'Histoire à la jeune génération».

Il faut relever aussi que pour ce premier salon du livre d'histoire pour la mémoire, les responsables concernés ont fait appel à plus de 70 auteurs qui ont écrit sur l'histoire en qualité d'acteurs, de témoins, d'historiens ou de chercheurs et à plus de 20 maisons d'édition ainsi qu'une multitude associations culturelles.

Madame Nabila Goumeziane indiquera enfin qu'à l'issue de cette manifestation, des sujets portant sur des scenarios des films révolutionnaires et le 7eme art, seront aussi abordés.

S'agissant de la clôture de ces journées, elle sera marquée par la projection du film consacré à «Lalla Fadhma Nsoumer» ; projection qui sera suivi d'un débat avec son réalisateur, Belkacem Hadjadj, qui reviendra sur l'apport du cinéma pour la transmission de l'histoire. Il y a lieu de relever enfin que plusieurs stands pour livre ont été installés dans le hall et dans la cour de l'institution baptisée au nom de l'illustre Amusnaw, originaire d'Ath-Yenni. Cependant, au grand dam de l'esprit sain, les lecteurs ne sont pas pressés devant ces stands en question.

Et pour dire les choses crûment, après le départ du wali et sa délégation, le public déserta les lieux à son tour. En définitive, la lecture a perdu son âme à Tizi-Ouzou. Est-ce à cause de l'audiovisuel et des réseaux sociaux qui foisonnent dans nos espaces de vie ?

Aux sociologues de donner la bonne réponse.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine



BLIDA

4e Congrès du collège national des gynécologues-obstétriciens algériens

C'EST à 1500 M d'altitude, sur les hauteurs des monts de «Chréa» dans la wilaya de Blida, que le comité organisationnel de cette événement médicale, en collaboration avec l'Université ''Saad-Dahleb de Blida 1, Faculté de médecine, ont choisi ce site paradisiaque pour le déroulement et pendant deux jours du 4e congrès du (CNGOAL) , conjointement avec le 24eme congrès de la (SAGO), les 21 et 22 Mai 2021. Et compte tenu de la situation sanitaire que connait le pays qui est lié à la pandémie du COVID-19, les organisateurs ont choisi la méthode du e-Congrès, pour mener à bien et sans aucun risque de contamination pendant cet événement scientifique. Nombreux seront les spécialistes en la matière algériens de plusieurs CHU et EPH du pays ainsi que plusieurs pays ami dont : La Tunisie, Le Maroc, La France, La Belgique, Le Sénégal, Le Mali, La Guinée et le Burkina-Faso, qui avec leurs expériences dans le domaine, interviendront en vidéo-conférence sur différentes thématiques, ayant trait à la santé de la mère et de l'enfant avec au programme : HPV : dernières données, la Péeclampsie- Fibrome Utérin – Pathologie mammaire maligne – Réseaux de Périnatalité – Session FéFOG. La SAGO et le CNGOAL, organiseront à l'occasion de ce congrès de différents ateliers de renforcement des compétences dans divers domaines comme : La Chirurgie des annexes- La Contraception- La Pratique de l'ICSI et l'Echographie Obstétricale de Dépistage. «Ce prestigieux congrès sera un canal de formation scientifique pour tout le continent Africain pour un seul mot d'ordre'' Ensemble pour améliorer la santé des femmes et des enfants en Afrique , dira le professeur Cheikh Tidiane Cissé du Sénégal, président de la FéFOC ; président d'honneur du congrès. Notons que la logistique financière de ce congrès, est assurée comme chaque année par divers laboratoires.

T. Bouhamidi

APC DE BÉJAÏA

Le conflit persiste

L'APC de Béjaïa est en plein crise. Les élus n'arrivent pas à accorder leurs violents. La crise qui avait débuté avec l'éjection de l'ancien maire M. Hocine Marzougui s'est corsée encore depuis le séisme du 18 mars dernier. Les deux parties en conflit s'entredéchirent avec, en conséquence, le blocage de l'APC et «le retard dans l'adoption du budget primitif» qui ne sera sans doute pas sans effets négatifs sur les citoyens et travailleurs dans les prochaines semaines. Le bloc d'opposition composé de seize élus, majoritaires à l'assemblée est sorti encore de sa réserve en organisant hier un sit-in devant le siège de la wilaya dénonçant à l'occasion, «la remise en cause de la souveraineté populaire, la non prise en charge des doléances des élus majoritaires, la fuite en avant des autorités concernées devant la crise qui secoue l'APC de Béjaïa».

Les élus de l'opposition ont, à l'occasion, brandi des pancartes sur lesquelles ils décrivent la situation à laquelle ils font face interpellant, simultanément, les autorités afin d'intervenir en vue de mettre fin aux dépassements constatés chez leurs pairs au sien de l'APC. «Non à la remise en cause de la souveraineté populaire», «Halte au harcèlement exercé sur les élus du peuple», «Non au blocage de l'APC de Béjaïa», «Touche pas à la souveraineté populaire des APC», «Non au marchandage avec les deniers publics», lit-on, entres autres, sur les pancartes. Dans une déclaration rendue publique récemment, les mécontents continuent de faire preuve de bonne volonté afin de trouver une solution à la crise que traverse l'APC de Béjaïa. Et on veut pour preuve que ces derniers interpellent les autorités concernées afin d'intervenir pour «débloquer» l'APC et, par conséquent, procéder au «vote du budget primitif» qui n'est pas encore adopté et mettre fin au mépris affiché envers les élus et la violation de la règlementation en vigueur dont le code communal. Ils dénoncent, par ailleurs, «les tentatives de blocage délibéré de l'APC et son dysfonctionnement, avertissent sur les conséquences qui en découleraient de cette situation».

Il est utile de noter que nous avons tenté de joindre un élu pour obtenir la version de la partie adverse mais sans succès.

Pour rappel, dans une conférence de presse animée il a quelques temps, les élus majoritaires de l'opposition avait réclamé, «des audits sur la gestion du comité des fêtes depuis 2017, le patrimoine de l'APC et une enquête sur le marché de la collecte des déchets ménagers». Les mécontents avaient fait savoir qu'ils ont demandé une session pour l'adoption du budget primitif.

Il est utile de noter que l'APC de Toudja fait aussi face à une crise. L'opposition composée de 10 élus et le maire sont en conflit depuis plusieurs semaines.

N. Bensalem

CONSTANTINE

Possibilité de réduire à 15% la facture d'importation des produits agricoles et des graines

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani a fait savoir avant-hier, à Constantine que l'Algérie ambitionnait de réduire la facture d'importation des produits agricoles et des graines à 15% après la réussite de la saison moisson-abattage.

Présidant une rencontre régionale avec les cadres du secteur de l'agriculture, au niveau du siège de la wilaya, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection, M. Hemdani a précisé que la feuille de route élaborée par la tutelle conformément aux instructions du président de la République « vise à réduire la facture d'importation des produits agricoles qui sont produits localement, à l'instar des tomates industrielles et des pommes de terre et des graines de pomme de terre (-50%) ».

Cette feuille de route, ajoute le ministre, dépend de l'augmentation de la production et de la mobilisation des cadres du secteur et de tous les responsables et acteurs, y compris les techniciens, les administrateurs et les professionnels, en sus du recours à l'irrigation de complément.

A ce titre, il a estimé que la campagne moisson-abattage durant cette saison « est un défi qui nécessite de mobiliser toutes les ressources et les moyens, de fournir des facilitations et d'organiser étroitement l'opération à travers le recensement et l'identification des points de collecte et la sensibilisation des producteurs à la nécessité de garantir une collecte efficace du produit ». Le ministre a également fait état de la consécration d'une galerie verte



pour l'orge, afin de « garantir la récolte efficace de ce type de graines », d'éviter les longues files d'attente et de fournir ce produit comme alternative à l'aliment de bétail.

Bien que la saison agricole actuelle ait connu plusieurs difficultés en raison de la pandémie de Corona, d'un manque en ressources hydriques et de la rareté des pluies, l'Etat a accompagné et encouragé les agriculteurs, notamment en matière d'irrigation complémentaire, d'autant qu'aucune crise ou interruption dans l'approvisionnement en produits agricoles n'ont eu lieu, a rappelé le ministre.

M. Hemdani a affirmé également que le ministère de tutelle s'attèlelera à accompagner la campagne moisson-battage de cette saison en vue d'éviter de répéter les erreurs enregistrées en la matière lors des saisons précédentes.

Le ministre a visité, à l'occasion, une ferme privée dans la région de Baaraouia dans la commune d'El Khroub et une ferme pilote dans la région de Bounouara dans la commune de Ouled Rahmoune.

Il a donné des instructions aux propriétaires de ces exploitations agricoles quant à « la nécessité d'adhérer à la démarche de l'Etat visant à encourager la production locale des produits agricoles et des semences, notamment après la réussite de la culture du Colza que le ministère ambitionne d'approfondir à travers les différentes régions du pays ».

M. Hemdani a indiqué que la feuille de route propre au secteur de l'Agriculture a donné ses fruits et ce, dans le cadre de la politique de l'Etat visant à concrétiser la sécurité alimentaire, à renoncer à l'importation des produits agricoles essentiels et à développer les filières agricoles stratégiques.

SIDI BEL-ABBÈS

Affluence notable des visiteurs sur l'exposition du livre d'histoire et du patrimoine

UNE EXPOSITION consacrée aux livres d'histoire et du patrimoine matériel et immatériel de la wilaya de Sidi Bel Abbes a enregistré mardi une affluence notable des visiteurs, notamment les étudiants, à l'occasion de la clôture du mois du patrimoine mardi à l'école des Beaux-arts de la ville.

L'exposition, organisée en collaboration avec la bibliothèque principale de lecture publique Mohamed Kebbati et la maison de la culture Kateb Yacine et un nombre d'associations culturelles, est consacrée aux livres d'histoire et du patrimoine matériel et immatériel de la région dans le cadre de la valorisation du patrimoine, a indiqué Arbia Wafa, cheffe du service patrimoine culturel à la direction de wilaya de la culture et arts, soulignant que la célébration du mois du patrimoine a été marquée cette année par la visite de zones d'ombre pour faire connaître davantage le patrimoine de ces régions et permettre aux artisans de participer à l'exposition d'artisanat organisée à l'occasion.

Le directeur de la bibliothèque principale de lecture publique, Djillali Gosto, a fait part de la participation des annexes de la bibliothèque Mohamed Kebbati à travers la wilaya à la célébration du mois du patrimoine dont le lancement a été donné à partir de l'annexe Benachiba Chilia et de Sfisef, dans le but de permettre aux enfants des zones d'ombre de visiter des expositions et de découvrir le patrimoine matériel et immatériel de la région.

M. Gosto a indiqué, dans ce cadre, que des conférences historiques ont été animées par des universitaires et spécialistes en patrimoine, outre la tenue d'une exposition d'arts plastiques des artistes Zine Kacem et Benrahou Kada et d'une autre d'appareils photo anciens de l'artiste Idriss.

Un stand, a-t-il dit, a été réservé à l'habit et aux bijoux traditionnels, en plus d'une exposition de sellerie et une autre de la photographie mettant en relief le patrimoine de la wilaya.

La cérémonie de clôture a été marquée aussi par une exposition de produits de l'artisanat avec une tente réservée à l'art culinaire traditionnel avec, notamment, la préparation du couscous qui met en exergue la richesse du patrimoine matériel de la région.

R.R.

MILA

Mise en service de la station de traitement des lixiviats de déchets «avant fin 2021»

LA PREMIÈRE station de traitement des lixiviats de déchets en cours de réalisation au Centre d'enfouissement technique (CET) de Ouled Bouhama au chef-lieu de wilaya de Mila sera mise en service « avant fin 2021 », a-t-on appris avant-hier, auprès de la Direction de l'établissement public de gestion des centres d'enfouissement technique.

Premier du genre à l'échelle locale, ce projet, lancé en 2019 et nécessitant la mise en place d'une enveloppe financière estimée à 200 millions DA, permettra le traitement de 80 m3 de lixiviats par jour, a précisé le directeur local de cet établissement public, Merouane Kouachi.

La mise en service de cette infrastructure relevant du secteur de l'environnement en cours de réalisation par l'Agence nationale des déchets, sous l'égide du ministère de tutelle contribuera au traitement des lixiviats des déchets de l'ensemble des CET de la wilaya, dont deux en cours d'exploitation dans les communes de Chelghoum Laid et Mila, selon la même source qui a souligné que deux autres structures similaires sont en cours de concrétisation à Tadjenanet et Mechira (Sud de Mila).

La transformation des lixiviats des CET implantés à l'extérieur de la wilaya de Mila vers la station d'Ouled Bouhama se fera par le biais de citernes, a indiqué la même source, notant que cette station est destinée à contenir ce type de déchets jusqu'à l'horizon 2035.

Les effets positifs de ce projet environnemental « important », selon M. Kouachi, porteront principalement sur un bon traitement des lixiviats conformément aux normes en vigueur, d'autant plus que son degré de dangerosité dépasse, a-t-il dit, celle des eaux usées.

En plus du montage de la station de traitement, ce projet comprend également la réalisation des bassins de collecte des lixiviats et un laboratoire de contrôle de la qualité, a fait savoir la même source. Ce projet, une fois entré en service, contribuera également à la protection du barrage de Beni Haroun des risques de pollution dus aux lixiviats des déchets, a affirmé la même source. Aussi et selon le même responsable, la même station permettra une meilleure exploitation des structures des CET, tout en contribuant à soutenir les activités du secteur agricole à travers le développement des techniques d'irrigation.

JIJEL

Apparition de physalies vénéneuses aux alentours du port de Djendjen

LA DIRECTION de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Jijel a mis en garde avant-hier, les citoyens contre l'apparition de physalies vénéneuses ou Galère portugaise aux alentours du port de Djendjen.

La direction locale de la pêche et des ressources halieutiques indique dans un communiqué de presse qu'un nombre considérable de physalies (méduses vénéneuses) a été observé dans les environs du port de Djendjen, appelant les citoyens à la vigilance et à la précaution.

Selon le document, l'orientation Ouest des vents est susceptible de favoriser le déplacement des physalies vers les plages des communes d'El Kennar Nouchfi et Sidi Abdelaziz à l'Est de Jijel.

La direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Jijel avait mis en garde, le 8 mai courant, contre l'apparition de physalies vénéneuses sur les plages de Sidi Abdelaziz et Béni Belaid.

« Les couleurs de ces méduses -bleue, verte, violette, rose- peuvent inciter certains curieux à les toucher ce qui risque de provoquer d'intenses brûlures accompagnées de multiples symptômes pouvant aller chez certains sujets jusqu'à l'arrêt cardiaque », a-t-on averti.

La même source a ajouté que le contact ou la piqure de physalies peuvent aussi occasionner une « perte de connaissance, une forte fièvre, une gêne respiratoire, des maux de ventre, des douleurs musculaires et des vomissements ».

M'SILA

Arrestation de sept individus pour vol de véhicules

LES SERVICES de la sûreté de daïra de Boussaâda dans la wilaya de M'sila, ont appréhendé, au cours des dernières 48 heures, un réseau composé de sept individus spécialisés dans le vol de véhicules et la falsification de documents, a-t-on appris hier, auprès de la cellule de communication de ce corps constitué. Agissant sur la base de renseignements faisant état de l'activité suspecte de ce réseau qui opérait dans la wilaya, les services de la police sont parvenus à l'arrestation des sept personnes impliquées, dont l'âge oscille entre 30 et 40 ans, et à la saisie de trois véhicules et les outils utilisés pour l'exécution de leurs forfaits, a fait savoir la même source. Les mis en cause seront présentés devant les instances judiciaires compétentes pour « constitution d'association de malfaiteurs, faux et usage de faux et mise en circulation de véhicules non conformes », a-t-on noté, expliquant que quatre personnes de cette bande ont été écrouées et les trois autres ont été mises sous contrôle judiciaire.

MUSÉE PUBLIC NATIONAL MARITIME

Flash-back sur la marine algérienne à l'époque ottomane

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a indiqué que des efforts étaient en cours pour la réhabilitation et la restauration du Musée public national maritime situé dans la capitale, précise mardi un communiqué du ministère.

Dans une allocution en marge de l'ouverture de l'exposition sur «La marine algérienne à l'époque ottomane à travers les archives», organisée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des musées (18 mai), Mme Bendouda a précisé que des efforts étaient en cours pour la réhabilitation et la restauration du Musée public national maritime, soulignant que ce musée exceptionnel «témoigne de l'apport de l'Algérie à la civilisation humaine», «conforte notre relation, en tant qu'Algériens, avec notre histoire et nous rend fiers de notre passé».

Ce Musée, qui ambitionne d'avoir une vocation à dimensions historique, ethnologique et d'interprétation scientifique, se situe au pied de la Casbah d'Alger dans les imposantes «voûtes Kheïreddine», construites en 1814 par Hadj Ali Pacha, et qui ont servi d'ateliers de réparation de la flotte sous la régence ottomane avant que les forces coloniales françaises n'y installent de grands fours pour fournir du pain à leurs soldats.

Remontant jusqu'aux périodes préhistorique, antique, médiévale et ottomane, le Musée de la marine œuvre à restituer la vie de l'Homme depuis ses premiers contacts avec la mer, en focalisant sur la période ottomane de la Régence d'Alger qui a précédé la colonisation française de



l'Algérie.

Dans le hall du musée, les visiteurs peuvent découvrir des outils utilisés dans la fabrication et la réparation de navires, des instruments de navigation ou encore des stèles en marbre, des sémaphores et autre objets découverts dans les fonds marins.

Créé en 2007, le Musée public national maritime, qui compte plusieurs annexes dans nombre de villes côtières, est une institution spécialisée dans l'étude, la recherche, la préservation et la conservation de collections muséales du patrimoine aquatique et subaquatique du littoral algérien.

Rôle du Musée central de l'Armée dans la préservation du patrimoine national

Par ailleurs, et afin de marquer le mois du patrimoine ainsi que la journée internationale des musées, le Musée central de l'Armée a organisé, mardi à Alger, une série d'activités culturelles et historiques diversifiées. Placée sous le slogan «le rôle du Musée central de l'Armée dans la préservation du patrimoine historique de la nation algérienne», la manifestation a vu la projection d'un documentaire sur l'histoire et le rôle de cette structure.

Deux conférences ont eu lieu, à l'occasion, sur les thèmes «le rôle des musées dans la protection du patrimoine culturel» et les «méthodes de conservation et d'entretien du manuscrit», outre des ateliers au profit du grand public sur les musées et le patrimoine ainsi que des visites guidées aux différentes sections du Musée central.

Une exposition photos sur le rôle du musée dans la préservation du patrimoine culturel algérien et une autre sur ses dernières publications ayant braqué la lumière sur son rôle dans la préservation de l'histoire militaire de l'Algérie ont également été organisées.

RÉDA ESSAHLI, PLASTICIEN

L'art de la céramique à l'épreuve du temps

UNE EXPOSITION d'œuvres éclectiques inspirées, intitulée «L'art de la céramique entre originalité et contemporanéité», du plasticien Réda Essahli, a été inaugurée mardi au Musée public national des antiquités à Alger, devant un public astreint au strict respect des mesures sanitaires contre la propagation du Coronavirus.

Visible jusqu'au 18 juillet prochain, l'exposition présente 72 pièces, conçues et réalisées après plusieurs années de documentation et de recherche, qui ont donné lieu à une créativité foisonnante chez l'artiste qui invite ainsi, le regard du visiteur à une randonnée prolifique entre les différentes époques qui ont marqué l'histoire de l'Algérie profonde et enrichi son patrimoine culturel.

Expliquant la variété des différentes pièces exposées par la volonté de l'artiste de montrer que «le patrimoine algérien est vivant», l'archéologue, conservateur en chef du patrimoine et actuel directeur du Musée public national des antiquités, Azeddine Antri, a mis l'accent sur le caractère «qualitatif» de l'exposition, avant de noter, dans son élan pédagogique, son agencement en plusieurs parties selon les époques.

Exposées dans des armoires en verre, les pièces, brillamment façonnées par l'artiste, s'offrent au regard du visiteur dans leur brillance et l'éclat de leurs couleurs, rendant compte de la richesse patrimoniale de leurs époques respectives, que l'artiste aime à «fusionner par moment» pour les laisser se raconter dans les belles narrations d'un voyage dans le temps qui tient compte de l'»authenticité des contenus», et le travail «hautement esthétique des formes», explique encore le directeur du musée.

Vases, plats, jarres, récipients, bols, assiettes ou encore verres, sont entre autre objets exposés, aux formes géométriques et ornements différents, datant des périodes, grecque et la céramique attique (Athènes), sigillée (normale ou brûlée), punique, islamique (Hammadide et almohade), romaine et andalouse.

Entre autres techniques que l'artiste a utilisé dans son travail celles de, la céramique romaine campanienne, reconnaissable à son vernis noire bleuté à reflets métalliques, la céramique sigillée identifiable à son vernis rouge-brique, orangée, ocre ou jaunâtre qui présente parfois un aspect métallique, la mosaïque, ou encore, la technique du lustre métallique datant de la période islamique.

L'inspiration du «Tapis traditionnel algérien», aux couleurs multiples et vives, décliné en cinq ustensiles de diverses fonctionnalités, travaillés dans la finesse et la minutie, clos l'exposition de Réda Essahli, qui n'a pu faire le déplacement à Alger.

Né en 1967 à Hadjout, Réda Essahli, a suivi une formation en Espagne autour de la réplique historique grecque et romaine (2008), les arts islamiques (2010), tout en enseignant sa passion artistique.

Comptant à son actif plusieurs réalisations dans différentes techniques et matériaux, entre logos, fresques collectives murales, aménagement de bâtiments publics, sculptures, stèles, embellissement de lieux publics, Réda Essahli a été distingué de plusieurs prix nationaux.

Par ailleurs, la boutique du Musée, un espace dédié à la vente de livres, de revues et objets en lien avec l'activité muséale a été rouverte à l'issue de l'inauguration.

ILS AURONT ENTRE AUTRE MISSION LA VALORISATION DE L'EXPLOITATION DES SITES DU PATRIMOINE

Les membres du Conseil consultatif du patrimoine culturel installés

LA MINISTRE de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a procédé, mardi à Alger, à l'installation des membres du Conseil consultatif du patrimoine culturel, une instance composée de personnalités du monde de la recherche et de représentants de la société civile, chargés de produire des recommandations dans le domaine de la conservation, de la restauration de l'exploitation et de la recherche scientifique.

Ce Conseil est composé des chercheurs dans les domaines de l'histoire, l'archéologie et l'anthropologie Fouad Soufi, Nadir Marouf, Abderrahmane Khelifa, Abdelkader Derradji, Salim Drici et Hadj Meliani en plus de la pédagogue et auteure Zoubida Maâmria, de l'architecte des monuments Fatma Zohra Guerbabi.

Le Conseil compte également trois représentants de la société civile, Mohamed Benbahmed Imnassen fondateur d'une association de promotion du patrimoine de la vallée du Mzab, Azzeddine Guerfi, éditeur et fondateur de l'association «Les amis de l'Imedghassen», et Kouider Mitaïr de l'association «Bel horizon».

Créé par décret en mars dernier, sur proposition du ministère de la Culture et des Arts, le Conseil consultatif du patrimoine culturel a pour mission d'enrichir l'arsenal juridique et institutionnel en lien avec le patrimoine, orienter les projets de restauration, émettre des avis sur les stèles, statues et monuments destinés à être installés dans les lieux publics ou encore promouvoir la coopération avec la société civile. Le Conseil devra également encourager la recherche et les publications scientifiques dans les différentes disciplines en lien avec le patrimoine et valoriser l'aspect économique de l'exploitation des sites du patrimoine.

Lors de cette cérémonie d'installation, qui s'est déroulée à l'Opéra d'Alger en présence de plusieurs membres du gouvernements, la ministre de la Culture et des Arts, a assuré que la création de ce Conseil n'est en rien un acte bureaucratique mais une «réponse à une réalité floue que vit le patrimoine» estimant que le Conseil est une «instance de réflexion et d'action» qui appuie le ministère et participe aux mécanismes de préservation du patrimoine.

La ministre a également expliqué que le Conseil devra participer à l'effort de préservation du patrimoine et proposer des mécanismes d'intervention en cas de menace, en plus d'impliquer la société civile dans l'inventaire du patrimoine et les opérations de classement.

R. C.

ADRAR

Le patrimoine de la région en photos

PLUS DE QUINZE (15) PHOTOGRAPHES prennent part à un salon de la photographie dédié au patrimoine de la région, ouvert mardi à Adrar à l'initiative de l'association «Asseklou» de promotion touristique.

Cette manifestation culturelle s'assigne comme objectifs la promotion et la valorisation de pans du patrimoine matériel et immatériel des territoires du Touat, Gourara, Tidikelt et Tanezrouft, à travers la photographie, en tant que moyen de documentation culturelle, ont indiqué les organisateurs.

Organisée en clôture du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), ce salon de trois jours se veut pour les photographes un espace d'échange de connaissances sur les techniques de la photographie et l'amélioration de leurs niveaux en prévision d'autres évènements, a déclaré le président de l'association «Asseklou» Salaheddine Abdelkhalek.

Dans ce cadre, Mustapha Baâlel (photographe) estime que «la photo revêt une grande importance dans la vulgarisation et la valorisation de la vie des populations, leur quotidien, et leurs traditions, repères et symboles historiques et archéologiques».

Il a appelé, pour cela, à redoubler d'efforts en matière d'encouragement des associations de photographes, acteurs essentiels dans la promotion et la valorisation des atouts de développement, local et national.

Cette manifestation est une bonne opportunité pour les photographes de la région qui excellent dans la présentation, via leurs photos, de la beauté sublime de la région, a fait savoir , pour sa part, Saci Bensouci (photographe) en espérant qu'elle drainera à l'avenir plus de créateurs dans l'art de la photo, de l'intérieur du pays et de l'étranger.

Les œuvres exposées au salon ont été riches en thèmes divers, allant de personnalités historiques, aux sites, vestiges et destinations touristiques, en plus de montrer des facettes du patrimoine matériel et immatériel, coutumes, fêtes populaires, folklore et habit traditionnel, à la satisfaction d'un public nombreux.

Saluant l'organisation de telles initiatives, le wali d'Adrar, Larbi Bahloul, a exhorté les responsables du secteur de la Culture à ne ménager aucun effort pour accompagner et promouvoir cette manifestation.

R. C.

AMÉRIQUE DU NORD

La violence contre les Asiatiques explose

Les États-Unis et le Canada font face à une multiplication des actes de violence contre des gens d'origine asiatique. Au pays de l'oncle Sam, plus de 6.600 incidents violents ont été signalés depuis le début de la pandémie. Dans la ville canadienne de Vancouver, ce type de crimes a augmenté de 717% en un an! Un phénomène appelé à empirer ?



Le 18 mai, un Asiatique était molesté dans le quartier de Hell's Kitchen de New York. Insultes, agressions physiques, tentatives de meurtre, fausses alertes à la bombe: la presse américaine rapporte de plus en plus d'actes haineux commis à l'encontre de citoyens originaires d'Extrême-Orient. Selon une étude du Centre pour l'étude de la haine et de l'extrémisme de l'université de San Bernardino, en Californie, les signalements de crimes similaires ont augmenté de plus de 164% durant le premier trimestre de 2021. Les données ont été enregistrées dans seize grandes villes du pays.

Une vidéo de surveillance publiée mardi montrant un homme #Asian de 80 ans en Californie du Nord être attaqué et volé par deux adolescents samedi. La police a déclaré que la victime avait perdu sa montre et subi des blessures mineures.

Rappelons que, à la mi-mars 2021, huit personnes ont été tuées dans une série d'attaques à Atlanta, parmi lesquelles six femmes d'origine asiatique.

Dans la mégapole californienne de Los Angeles, c'est le double du nombre d'agressions qui a été enregistré par rapport à 2020. Selon l'organisme Stop AAPI Hate [Asian Americans and Pacific Islanders, ndlr], plus de 6.600 incidents violents ont été signalés sur le territoire depuis la première vague de Covid-19. Sur les réseaux sociaux, les mots-clics #AsianLivesMatter, #StopAsianHate et #StopAppiHate sont couramment utilisés pour dénoncer la situation.

RACISME ANTI-ASIATIQUE: LE COVID-19 EXACERBE LES VIOLENCES EN FRANCE ET DANS LE MONDE

Au pays à la feuille d'érable, les actes haineux commis contre des citoyens d'origine asiatique connaissent une recrudescence spectaculaire. Dans la ville portuaire de Vancouver, où évolue une importante communauté chinoise, ce type de crime a augmenté de 717% depuis la pandémie! Campagnes de sensibilisation et manifestations s'enchaînent afin d'attirer l'attention du public sur une réalité consternante. Cofondatrice de l'organisme Stand With Asians Coalition, au Canada, Doris Mah observe d'importantes similitudes entre la situation dans son pays et celle qui prévaut aux États-Unis. Au micro de Sputnik, elle confie craindre toutefois que le phénomène ne dégénère davantage au sud de la frontière canadienne.

«Le racisme envers les personnes asiatiques n'est pas nouveau au Canada. Il s'est notamment manifesté à travers les politiques discriminatoires de l'ex-Premier ministre John A. Macdonald envers les immigrés chinois. […] La pandémie de Covid-19 a réactivé quelque chose qui s'était quelque peu dissipé. […] Le tout premier cas de Covid-19 enregistré au Canada a été amené par un Torontois qui avait séjourné à Wuhan. Les gens sont fâchés», souligne notre interlocutrice.

Le 22 avril dernier, devant une situation qui se dégrade, le Sénat américain a adopté une législation visant à accélérer le traitement des plaintes relatives à ces agressions xénophobes. Un seul sénateur sur 94 a voté contre l'adoption du texte.

«Le racisme a toujours existé en Amérique, malheureusement, et l'empreinte du sentiment anti-asiatique remonte à des siècles jusqu'à des chapitres sombres de notre histoire, comme la loi d'exclusion chinoise et l'internement des citoyens japonais pendant la Seconde Guerre mondiale», a déclaré avant le vote Chuck Schumer, le chef de la majorité démocrate au Sénat.

Plus de 85 groupes asiatiques LGBT s'opposent toutefois à la nouvelle disposition, arguant qu'elle fait l'impasse sur les causes et conséquences «systémiques» du racisme. Une opposition qui n'empêche pas Doris Mah de souhaiter que le Canada mette en place le même genre de mesure. D'autant plus que, selon elle, la grande majorité des incidents à caractère haineux n'est pas rapportée aux autorités.

L'ex-Président républicain aurait ainsi contribué au retour de la rhétorique sur le «péril jaune». Pour Doris Mah, le discours de Donald Trump a sans doute jeté de l'huile sur le feu, mais ne peut pas tout expliquer, surtout au Canada. La montée en puissance de la Chine contribuerait également à instaurer un climat de suspicion en Amérique du Nord, reconnaît-elle: «Tous les incidents qui se produisent ne sont pas des agressions physiques ou ne causent pas des dommages matériels. Parfois, il s'agit d'une haine plus subtile. […] La réussite sociale des citoyens asiatiques semble aussi parfois déranger. […] Il y a un mélange de peur et de méfiance», conclut notre interlocutrice. R. I.

COVID-19

L'UE ouvre ses portes aux voyageurs entièrement vaccinés

LES ÉTATS membres de l'UE sont parvenus à un accord concernant la circulation de voyageurs étrangers en Europe : cela concerne les personnes vaccinées.

Les représentants des États membres se sont mis d'accord mercredi pour permettre l'entrée dans l'Union européenne aux voyageurs de pays tiers ayant reçu les doses nécessaires de vaccins anti-Covid autorisés au niveau européen. À l'approche de la saison touristique estivale, les ambassadeurs des 27 ont approuvé cette recommandation proposée par la Commission européenne, qui n'est toutefois pas d'application contraignante pour les États. Mais l'UE tente de coordonner ses mesures aux frontières extérieures, étant donné leurs conséquences sur la libre circulation au sein du bloc.

L'UE a fermé ses frontières extérieures en mars 2020 pour les voyages dits non essentiels et établi à partir de juin une liste restreinte, révisée régulièrement, de pays tiers dont les résidents – vaccinés ou non – peuvent entrer dans l'Union. Les représentants des États membres ont aussi accepté mercredi d'assouplir le critère du taux d'incidence du virus pris en compte pour élaborer cette liste. Le taux est relevé de 25 à 75 cas (pour 100 000 habitants sur les 14 derniers jours).La liste, qui compte actuellement sept pays (Australie, Israël, Nouvelle-Zélande, Rwanda, Singapour, Corée du Sud, Thaïlande, plus la Chine en attente de réciprocité), devrait significativement s'allonger en conséquence. Parallèllement, les États membres se sont mis d'accord pour mettre en place un mécanisme d'urgence coordonné pour suspendre rapidement les arrivées d'un pays tiers en cas de déterioration de la situation sanitaire due à l'apparition de variants. **R. I.**

INDE

Un trafic de lits d'hôpitaux secoue la population

ÉPICENTRE de la pandémie en Inde, Bangalore, la grande ville du Sud, est secouée par une affaire de racket auprès des familles des malades du coronavirus.

1 350 €. C'est la somme qu'a dépensée un fils désespéré pour obtenir un lit avec respirateur pour son père, mort par la suite. Comme lui, de nombreuses familles indiennes se sont vues extorquer de l'argent pour ce service, théoriquement gratuit. Avec plus de 600 000 malades, le Karnataka est l'État Indien le plus touché par la seconde vague de Covid-19. Sa capitale Bangalore pèse pour plus de la moitié des cas (360 000), loin devant New Delhi (56 000) ou Bombay (32 000). Les structures hospitalières de la ville, confinée depuis trois semaines, sont totalement débordées. Pour tenter d'allouer au mieux les ressources, la municipalité a lancé une ligne d'urgence gratuite. Mais elle a été détournée…

La « mafia des lits » était bien rodée. Les employés réservaient des lits pour des patients fantômes, puis les vendaient, contre virement ou cash, à des familles, décrit Prithvi Rehdy, membre du parti d'opposition AAP.

Comme beaucoup d'habitants, il est en colère. D'autant qu'un député du parti nationaliste BJP au pouvoir a d'abord cité les noms de dix-sept employés musulmans. Cela a transformé le scandale sanitaire en crise communautaire.

Ces employés municipaux ont tous été blanchis avant que sept personnes, dont des médecins complices, soient finalement arrêtées. La cour suprême du Karnataka a ouvert une enquête le 14 mai 2021.

Et ce n'est pas le seul trafic qui profite de la détresse des familles. Dans le Gujarat, la police a découvert une usine avec plus de 3 000 faux flacons de Remdesivir, un médicament parfois utilisé contre le Covid. À Delhi, des extincteurs repeints aux couleurs de bouteilles d'oxygène ont été vendus à prix d'or… R. I.

16e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 2 :

Les chefs de file marquent leur territoire, les mal classés font de la résistance

Les leaders de la Ligue 2 de football, l'USM Annaba, la JSM Béjaïa, l'ASM Oran et le MCB Oued Sly, ont réussi à garder la tête de leurs groupes respectifs, à l'issue des matchs de la 16e journée disputés mardi, alors que la bataille fait rage en bas du tableau.

Dans le groupe Centre, le choc entre le leader, la JSM Béjaia, et son dauphin le RC Arbaâ, a tourné à l'avantage des Bejaouis, vainqueurs sur le score de 1 à 0. A la faveur de cette victoire à domicile, la JSMB (31 points) porte son avance à quatre points sur son poursuivant direct. La victoire de la JSMB a permis au WA Boufarik vainqueur devant l'USM El Harrach (4-3) de rejoindre le RCA à la deuxième place du classement avec 27 points, alors que l'USMH (19 points) est dans la zone rouge en occupant le 8e rang à égalité de points avec le CR Béni Thour, battu (2-1) à domicile par l'Amel Boussaâda (7e - 20 pts). Dans le milieu du tableau, l'ES Ben Aknoun (5e - 25 pts) et le RC Kouba (6e - 23 pts) se sont, respectivement, imposés devant l'USM Blida (2-0) et l'IB Lakhdaria (2-1) . A noter, également, la défaite surprise du MO Béjaia face à l'avant dernier du classement le WR M'sila (2-1). Dans le groupe Est, l'USM Annaba a réussi à conserver son fauteuil de leader, malgré le match nul concédé face au MC El Eulma (0-0). Les Annabis (32 points) gardent deux longueurs d'avance sur l'US Chaouia, qui a atomisé le DRB Tadjenanet (7-1), et le HB Chelghoum Laid, auteur d'un nul en déplacement contre l'USM Khenchela (1-1). Dans le bas du classement, le CA Batna qui a disposé de l'AS Khroub (1-0) a réalisé une belle opération en sortant de la zone de relégation, occupée désormais par : l'AS Khroub et le DRB Tadjenanet (14 points), le CRB Ouled Djelal (13 pts) et le MSP Batna (8 pts). A l'Ouest, l'ASM Oran et le MCB Oued Sly vainqueurs, respectivement devant le SC Ain Defla (2-0) et le RC Oued R'hiou (1-0), restent en tête du classement avec 37 points, alors que le CR Témouchent battu par la JSM Tiaret (1-0), occupe le 3e rang avec 29 points. Dans la course au maintien, l'US Remchi a décroché une belle victoire devant le CRB Ain Oussera (2-0), qui lui permet de quitter la zone rouge avec 16 points.En revanche, le CRB Ain Oussera est en position de relégable aux côtés l'IRB El Kerma, le RCB Oued R'hiou et l'OM Arzew.



RÉSULTATS/

Groupe Est :

MO Constantine - CRB Ouled Djellal	1-1
NRB Teleghma - MSP Batna	4-1
CA Batna - AS Khroub	1-0
MC El Eulma - USM Annaba	0-0
DRB Tadjenanet - US Chaouia	1-7
USM Khenchela - HB Chelghoum Laïd	1-1

Groupe Centre :

JSM Béjaïa - RC Arbaâ	1-0
CR Béni-Thour - Amel Boussaâda	1-2
WR M'sila - MO Béjaïa	2-1
ES Ben Aknoun - USM Blida	2-0
WA Boufarik - USM El Harrach	4-3
RC Kouba - IB Lakhdaria	2-1

Groupe Ouest :

RCB Oued Rhiou - MCB Oued Sly	0 - 1
ASM Oran - CS Ain Defla	2 - 0
JSM Tiaret - CR Témouchent	1 - 0
SKAF Khemis - MC Saida	1 - 0
US Remchi - CRB Ain Oussera	2 - 0
OM Arzew - IRB El Kerma	2 - 2

Foot/ Equipe nationale A' : Un match amical au menu des locaux en juin

L'ÉQUIPE NATIONALE de football A', composée de joueurs locaux, disputera un match amical en juin prochain en Algérie, contre un adversaire à désigner, en vue notamment de la Coupe arabe de la Fifa 2021, prévue au Qatar (30 novembre - 18 décembre), a appris l'APS mardi auprès de la Fédération algérienne (FAF). Cette rencontre de préparation viendra boucler le premier stage des joueurs locaux, sous la houlette du sélectionneur Madjid Bougherra, désigné à la tête de la sélection en juin 2020.Ce premier stage des locaux verra ainsi la présence de joueurs évoluant en Ligue 1 professionnelle, suivis pendant une année par l'ancien capitaine des «Verts», qui assisté à plusieurs matchs de championnat, pour dégager le noyau de cette équipe. Outre l'objectif à moyen terme de remporter le championnat d'Afrique des nations CHAN-2023, prévu en Algérie, la sélection nationale A', tentera de faire bonne figure lors de la Coupe arabe de la Fifa .Au cours de ce rendez-vous arabe, l'Algérie évoluera dans le groupe D, en compagnie de l'Egypte, ainsi qu'avec les vainqueurs de Liban - Djibouti et Libye - Soudan. Le tournoi sera disputé en deux étapes avec une compétition préliminaire qui concernera quatorze équipes les moins bien classées sous la forme de sept matchs simples à élimination directe, puis une compétition finale se déroulant sous forme d'une phase de groupes, suivie de quarts de finale, demi-finales et finale. En vue de cette compétition arabe, l'équipe nationale des locaux, devrait être renforcée par des éléments évoluant en Tunisie et aux pays du Golfe. Bougherra (38 ans) avait entamé sa carrière d'entraîneur en 2017 sur le banc de l'équipe réserve d'Al-Duhaïl (Qatar), avec lequel il avait remporté le titre de championnat à deux reprises. Sa dernière expérience remonte à 2019-2020 avec l'équipe première d'Al-Fujaïrah (Div.1/ Emirats arabes unis), avant d'être limogé en février 2020.

Judo / Championnats d'Afrique 2021 : L'Algérie avec 18 représentants à Dakar

DIX-HUIT JUDOKAS (neuf messieurs et neuf dames) représenteront l'Algérie aux prochains Championnats d'Afrique seniors, prévus du 20 au 23 mai à Dakar (Sénégal), a appris l'APS mardi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAJ). Chez les messieurs, les couleurs nationales seront représentées par Mohamed Rebahi (-60 kg), Waïl Ezzine (-60 kg), Boubekeur Rebahi (-60 kg), Fethi Nourine (-73 kg), Houd Zourdani (-73 kg), Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Oussama Kabri (-90 kg), Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg) et Mohamed Sofiane Belrakaâ (+100 kg). Chez les dames, la Direction technique nationale a décidé d'engager Hadjer Mecerrem (-48 kg), Faïza Aïssahine (-52 kg), Meriem Moussa (-52 kg), Yamina Halata (-57 kg), Amina Belkadi (-63 kg), Souad Belakehal (-70 kg), Kaouthar Ouallal (-78 kg), Sonia Asselah (+78 kg) et Meroua Mammeri (+78 kg). Une compétition qui revêt une importance capitale pour l'ensemble des judokas engagés, car considérée comme l'ultime chance de qualification aux Jeux Olympiques de Tokyo. Ce qui est également le cas pour les judokas algériens, car outre les titres continentaux qui seront mis en jeu dans les différentes catégories de poids, ils viseront une qualification aux Olympiades nippones, particulièrement Belkadi Amina, Sonia Asselah et Abderrahmane Benamadi. Avant de se rendre à Dakar, la sélection nationale avait transité par la Tunisie, où elle a effectué un stage de deux jours, pendant lequel elle a apporté les derniers réglages à sa préparation. Les membres de la sélection nationale et leurs accompagnateurs ont également profité de leur présence en Tunisie pour effectuer des tests de dépistage (PCR), pour s'assurer qu'aucun d'entre eux n'a été infecté par le coronavirus avant l'entrée en compétition.

UNION AFRICAINE DE JUDO : L'ALGÉRIEN MOHAMED MERIDJA RÉÉLU 1ER VICE-PRÉSIDENT DE L'UAJ

L'ALGÉRIEN Mohamed Meridja a été réélu pour la deuxième fois, premier vice-président de l'Union africaine de judo (UAJ) pour le mandat olympique 2021-2024, lors du congrès électif tenu mardi à Dakar au Sénégal. Le poste de président de l'UAJ a été remporté par le Malgache Randrianasoloniako-Niaiko Siteny devant le Tchadien Abakar Djermah Aumi avec 42 voix contre 9. Siteny qui dirige la Fédération Malgache de Judo depuis 2009 est également le président du Comité olympique Malgache. Il devient le deuxième Malgache à occuper un poste aussi élevé dans l'univers sportif, après Ahmad Ahmad qui avait présidé la Confédération africaine de football entre 2017 et 2021 avant d'etre sanctionné par la Fifa. Outre le poste de premier vice-président de l'UAJ, Meridja occupe également le poste du premier responsable du volet technique au niveau de l'instance.

HALTÉROPHILIE/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2021: 15 ALGÉRIENS À NAIROBI

QUINZE HALTÉROPHILES (10 messieurs et 5 dames) représenteront l'Algérie aux prochains Championnats d'Afrique seniors, qui se dérouleront du 24 au 31 mai à Nairobi (Kenya), a appris l'APS mardi auprès de la Fédération algérienne de la discipline. Chez les messieurs, les représentants algériens dans cette compétition sont: Abderraouf Chettioui (55 kg), Omar Fenni (61 kg), Adel Lahcène (67 kg), Nafaâ Siryak (73 kg), Samir Fardj-Allah (81 kg), Farès Touairi (89 kg), Salim El Bakour (89 kg), Saddam Messaoui (96 kg) Farid Sadi (102 kg) et Walid Bidani (+109 kg). Chez les dames, les couleurs nationales seront représentées par Fatima-Zahra Belghouati (59 kg), Ikram Cherara (64 kg), Bouchra Hirèche (81 kg), Maghnia Hammadi (76 kg) et Kheira Hamou (71 kg). Les messieurs seront encadrés par Abdenacer Aouina et Yahiaoui Abdelmounaem (coaches principaux), avec l'assistance de l'entraîneur Amar Mezghiche (adjoint), alors qu'Abdelaziz Mezouar sera le coach personnel de Wallid Bidani. Pour ce qui est des dames, elles seront encadrées par les techniciens: Toumi Ali et Youcef Choukri, en présence du Directeur technique national, Yahia Zaïdi.

ATHLÉTISME : LE CHAMPIONNAT NATIONAL DU 10.000 MÈTRES LE 28 MAI À ALGER

LE CHAMPIONNAT national seniors (messieurs et dames) du 10.000 mètres a été programmé le 28 mai courant, au SATO du stade du 5-Juillet à Alger, a appris l'APS mardi auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Une compétition qui sera jumelée avec la troisième journée «Elite», destinée aux seniors (messieurs et dames), mais aussi avec une journée Jeunes talents sportifs, destinée aux catégories de moins de 20 ans et de moins de 18 ans, a encore précisé l'instance fédérale dans un bref communiqué . Le 10.000 mètres des seniors «dames» se déroulera d'ailleurs en même temps que le 10.000 mètres des U20 (Garçons), et ce sera à partir de 16h40, alors que l'épreuves des seniors «messieurs» est programmée à 19h30.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:32	12:26	16:16	19:39	21:13
CONSTANTINE	03:39	12:31	16:20	19:42	21:15
ALGER	03:52	12:45	16:35	19:57	21:31
OUARGLA	04:03	12:36	16:16	19:37	21:02
CHLEF	04:01	12:52	16:41	20:03	21:35
MOSTAGANEM	04:08	12:57	16:45	20:07	21:39
ORAN	04:12	13:00	16:48	20:09	21:41

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6996 – JEUDI 20 MAI 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	22°	16°
Oran	25°	17°
Constantine	23°	11°
Ouargla	34°	23°

PRÉSERVATION DE LA SÉCURITÉ DU PAYS

Plusieurs opérations menées par l'ANP

Des détachements et des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) ont mené, durant la période du 11 au 18 mai, plusieurs opérations dans le cadre de la lutter contre le terrorisme, la criminalité, la contrebande et l'émigration clandestine, témoignant de «l'engagement infaillible de nos Forces armées à préserver la quiétude et la sécurité dans notre pays», indique un bilan opérationnel de l'ANP rendu public mercredi.



«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'opération menée par un détachement de l'Armée nationale populaire, le 6 mai 2021 à Djebel Echaoun, commune de Derag, wilaya de Médéa, ayant permis l'élimination d'un (1) terroriste et la récupération d'un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions, l'opération d'identification à permis d'établir qu'il s'agit du criminel Boursas Okba, qui avait rallié les groupes terroristes en 2015», précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans le pays, des détachements de l'ANP et les services de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières «ont arrêté au niveau des territoires des 2e et 3e Régions militaires, deux (2) narcotrafiquants et saisi 8 quintaux et 56,41 kilogrammes de kif traité que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc,» alors que des détachements combinés de l'ANP «ont intercepté, dix-neuf (19) autres narcotrafiquants et saisi 24.487 comprimés psychotropes dans diverses opérations menées dans les autres Régions militaires».Par ailleurs, des détachements de l'ANP «ont arrêté à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar, Djanet et In Amenas, 147 individus et saisi 18 véhicules, 165 groupes électrogènes, 151 marteaux piqueurs, 7 détecteurs de métaux, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 920 sacs de mélange d'or brut et de pierres», tandis que «trois (3) autres individus ont été arrêtés et 18 fusils de chasse ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à Tébessa et Batna». De même, les Garde-frontières «ont déjoué des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 14.699 litres à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras, Tindouf et Bordj Badji Mokhtar», ajoute le bilan.

Dans un autre contexte, les Garde-côtes «ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 97 individus, dont quatre (4) émigrants de nationalité marocaine, qui étaient à bord d'embarcations de construction artisanale à Oran, Tlemcen, Chlef, Alger et El-Tarf, alors que 42 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Naâma, Tlemcen et Béchar», conclut la même source.

M. D.

La chronique de Qahwet Lâarich

Par Nadji Azzouz

El Anka célèbre méconnu !



CONFUCIUS, premier éducateur des Chinois depuis le 6ème siècle av. J. – C, a dit «une injustice n'est rien, si on parvient à l'oublier». Dans le cas présent, l'injustice est résumée dans le titre de la chronique en un oxymore contenant un paradoxe propre à la vie et la postérité de Hadj Mhammed El Anka. Dieu du chaâbi mais méconnu. Inoubliable injustice !

Quarante deux ans après son départ au Paradis de la mandole et du melhoun, la divinité du chaâbi est en effet une légende peu documentée. Dans le sens où le mythe n'a pas bénéficié post mortem de la curiosité académique à laquelle sa vie et son œuvre ouvraient droit. Jusqu'à plus amples informés, on croit savoir qu'il n'y a pas eu jusqu'ici de recherches universitaires relatives au phénomène artistique. Idem pour les livres, à l'exception du modeste mais louable opus de Rabah Saâdallah «Hadj Mhammed El Anka, maître et rénovateur de la musique chaâbi» (1981). Par ailleurs, point de colloques ou de mises en scène théâtrales et cinématographiques, sauf la pièce «Cheikh Mhammed El Anka El Meddah», écrite et mise en scène en 2018 par le dramaturge Mahfoud Fellous en hommage au prophète du «beyt ouassyah».

Dans le désert de l'amnésie intellectuelle, l'article du moudjahid, marxiste-léniniste, poète, essayiste et musicologue Bachir Hadj-Ali, dédié au chaâbi et à El Anka son alpha et oméga (Annuaire de l'Afrique du Nord, 1978), fait figure d'oasis opulente. Par sa densité intellectuelle et sa minutieuse déconstruction de l'œuvre musicale et sémantique d'El Anka, l'article vaut la plus riches des thèses universitaires !

Il y a d'autre part, fort heureusement et grâce au dévouement de fans ankaouis, un fonds d'enregistrements sur YouTube. Un répertoire souvent sans base éditoriale, mais qui a le mérite indéniable de sauvegarder l'œuvre de l'Ayatollah du chaâbi. Grâce soit donc rendue à ses mélomanes pour leur précieuse contribution à la postérité numérique du Cheikh !

On distingue dans cette mine d'or numérique quelques entretiens d'El Anka, notamment avec l'écrivain, poète, dramaturge, metteur en scène, essayiste et journaliste iconique Kateb Yassine. La plus connue de ces interviews est un enregistrement d'environ 50 minutes. Adorateur devant l'Eternel de son apôtre artistique, le chroniqueur a longtemps cru qu'il n'y avait, en parallèle, qu'un enregistrement, beaucoup plus court, dans lequel El Anka parle des Issefra du barde kabyle Si Muhend U Mhend. Mais grâce au vidéophile Nasser Mahi, il apprend l'existence d'un autre enregistrement d'un peu plus d'une 1/2 heure, qui est en fait un prélude à l'interview avec Kateb Yacine, devenue virale sur les réseaux sociaux.

Dans cette rencontre préliminaire, El Hadj, dans un français de sorbonnard, clair, concis et éloquent, dit comment il a traversé les années 1934, 1935, 1936 et 1937. Il raconte ses tournées à l'Est et dans le Sud, et, entre autres péripéties, le harcèlement de la police coloniale. On distingue dans le fil des confidences, son chef-d'œuvre musical et poétique inhérent aux heurts communautaires violents de 1934, à Constantine, entre Musulmans et Juifs.

Une pépite dont nulle trace n'existe sur YouTube, hormis le fait d'avoir été reprise plus tard par un de ses meilleurs élèves au Conservatoire d'Alger, Abdelkader Chercham.

De même, la même année, une mémorable soirée artistique dans la capitale au profit du mythique Mouloudia d'Alger. Une fête magique à laquelle avait assisté une foule de quelques milliers de supporteurs et de mélomanes algérois. Interdit par les Renseignements généraux de se produire sur scène, et surtout de se faire rétribuer, El Anka est alors l'attraction principale de cette soirée à l'air libre au cours de laquelle une vaste quête fut organisée à son profit. A la fin des festivités, l'icône, supporteur indéfectible du Mouloudia, offrit l'essentiel de la cagnotte aux dirigeants nationalistes du Club. Geste philanthropique et patriotique traduisant on ne peut mieux la relation organique entre chaâbi, football et nationalisme à Alger.

El Anka raconte ensuite son premier pèlerinage à la Mecque, en 1936, à bord du bateau battant pavillon espagnol «La Mendoza». Nom éponyme d'une chanson consacrée au hadj et tout à la gloire du Prophète. L'histoire de ce premier périple mystique et le making-off de la chanson sont d'autre part racontées par El Anka dans une autre interview, cette fois-ci avec le journaliste Rabah Saâdallah, entretien disponible sur YouTube.

La suite de cette première partie de la fameuse interview avec Kateb Yacine concerne ses tous premiers disciples, dont Hadj Mrizek, autre star du chaâbi et vice-président du Mouloudia.

Il y a enfin un autre entretien dans lequel Rabah Saâdallah amène El Anka à être son propre biographe en exposant, avec un art consommé de la synthèse, un sens remarquable de la formule et l'usage parcimonieux de l'anecdote, les principales étapes de sa vie et de sa carrière artistique.

Bachir Hadj Ali a justement écrit que la musique d'El Anka «participait à sa manière aux fondements de notre personnalité nationale». Chaque fête en sa présence, disait-il encore, «était à la fois réjouissance et retrouvailles avec un passé prestigieux, mais à jamais révolu». El Anka, «exprimait le sentiment de l'infini, de l'éternité du monde et de son évolution». Grâce à lui, «la musique chaâbi vit dans le classique et le classique se reflète dans le «chaabi». Sobhan Allah Ya Ltif !